



LP

Liliana Peixoto

CCRP - Élections communales 2026 - Dépouillement dans les communes à Conseil communal (sys. RP)



Le Bureau électoral cantonal

avec le soutien de l'Association des Secrétaires des Conseils
Communaux et Généraux Vaudois (ASCCGV)

met a disposition ce module de formation en ligne qui vous guidera dans les différentes étapes en vue des opérations de dépouillement des élections communales de 2026.

Cette formation dure environ 30 minutes. Vous pouvez la quitter à tout moment et la reprendre ultérieurement. La formation peut être suivie plusieurs fois.

Objectifs

- Préparer le scrutin
- S'organiser le jour du scrutin

- Gérer le vote au local de vote
- Gérer le dépouillement
- Établir les résultats
- Saisir les résultats dans Votelec
- Clôturer le scrutin

PRÉPARER LE SCRUTIN

☰ Quelles ressources prévoir pour le jour du scrutin?

☰ Quelle est la composition du bureau électoral et quelles instructions donner aux scrutateurs?

S'ORGANISER LE JOUR DU SCRUTIN

☰ Que faut-il vérifier le jour du scrutin?

☰ Qu'est-ce un groupe d'observation?

GÉRER LE VOTE AU LOCAL DE VOTE

☰ Que faut-il savoir sur le vote au local de vote?

GÉRER LE DÉPOUILLEMENT

☰ Comment s'opère le contrôle des votes conformes et non conformes?

☰ Comment dépouiller l'élection de la Municipalité ?

☰ Comment dépouiller l'élection du Conseil communal ?

SAISIR LES RÉSULTATS DANS VOTELEC

☰ Comment se connecter à Votelec ?

 Comment saisir les résultats de l'élection à la Municipalité dans Votelec ?

 Comment saisir les résultats de l'élection au Conseil communal dans Votelec ?

CLÔTURER LE SCRUTIN

 Quelles opérations réaliser pour clôturer le scrutin?

CONCLUSION

 À présent, place au quiz!

 Merci pour votre attention!

Quelles ressources prévoir pour le jour du scrutin?

LP Liliana Peixoto

1

Locaux de vote adaptés

Assurez-vous de réserver suffisamment de salles selon le nombre de scrutins que vous aurez le jour j.

- Si vous dépouillez **simultanément** la votation fédérale + l'élection complémentaire au conseil d'état + l'élection à la municipalité + l'élection au conseil communal, prévoyez au minimum 3 salles de dépouillement et 1 local de vote.
- Si vous dépouillez **successivement** la votation fédérale, l'élection complémentaire au conseil d'état puis l'élection à la municipalité et enfin l'élection au conseil communal, prévoyez 1 salle de dépouillement et 1 local de vote.



Dans tous les cas, il faut que les **locaux de vote** et de **dépouillement** soient séparés les uns des autres!

Outils informatiques et logistique

- Convoquez les personnes appelées à dépouiller et les éventuelles autres personnes qui saisissent les bulletins dans Votelec.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'ordinateurs à disposition.
- Contrôlez que les différents logiciels sont à jour.
- Vérifiez que les accès à Internet et à Votelec fonctionnent au moins une semaine à l'avance.
- Assurez-vous de la bonne réception des accès Votelec pour les éventuels autres saisissants.
- Veillez à avoir suffisamment de bulletins pour tester le scanner et le logiciel SuisseVote, les tests sont à réaliser au plus tard une semaine avant le jour du scrutin (pour les communes équipées).
- Élaborez un plan des locaux (qui va où, dans quel sens).
- Le cas échéant, faites appel à des agents de sécurité municipaux ou autres personnes pour des éventuels déplacements de matériel électoral.

Documentation

Nous mettrons à votre disposition des informations utiles et des modèles que vous pourrez utiliser tout au long de la préparation des élections communales.

Consultez-les à l'avance et gardez-les à portée de main le jour du dépouillement.

N'hésitez pas à faire un saut de temps en temps sur notre page [Informations utiles](#).

CONTINUER

Quelle est la composition du bureau électoral et quelles instructions donner aux scrutateurs?



Composition du bureau électoral

Le bureau électoral communal est composé :

- de la présidente ou du président,
- de la ou du secrétaire,
- des scrutatrices et/ou des scrutateurs.

La présidente ou le président du Conseil préside le bureau.



Les membres du bureau électoral communal ne peuvent prendre part aux opérations de dépouillement relatives à l'élection de la municipalité dans laquelle ils se sont portés candidats. La présidente ou le président du bureau électoral communal nomme une personne suppléante dans un tel cas.

Le bureau électoral communal peut faire appel à d'autres personnes disposant de l'exercice des droits civils, domiciliées de préférence dans la commune, pour l'assister dans les opérations de dépouillement.

Instructions à donner aux scrutatrices et aux scrutateurs

Les personnes appelées à dépouiller doivent être rendues attentives au secret du vote. Il convient de leur distribuer le document intitulé [instructions aux scrutateurs](#). L'idéal étant de faire ceci avant le jour J, afin qu'elles aient le temps de prendre correctement connaissance de l'ensemble des informations.

Idéalement, la présidente ou le président invite les personnes concernées à suivre la présente formation ou organise une petite formation en amont du dépouillement.

Pas de téléphone portable ni de montre connectée

Il est recommandé que les personnes appelées à dépouiller se séparent de leur téléphone portable ET de leur montre connectée à l'entrée des locaux de dépouillement, en particulier avant la fermeture des bureaux de vote. Ceci ne vaut pas pour la présidente ou le président ni pour le ou la secrétaire qui doivent bien entendu rester joignables.

En effet, aucune tendance ou résultat partiel ne doit sortir du local de dépouillement avant la finalisation du procès-verbal de résultats.

Une boîte peut être préparée à l'entrée des locaux pour les garder le temps du dépouillement.

Déplacements

Dans la mesure du possible, il convient d'éviter les nombreux va-et-vient dans la salle de dépouillement et de s'assurer que seules les personnes autorisées y pénètrent. Un plan des tables/opérations peut être utile.

La présidente ou le président répartit les tâches et informe les personnes appelées à dépouiller de leurs rôles et responsabilités, ainsi que du tournus des pauses.

CONTINUER

Que faut-il vérifier le jour du scrutin?



Liliana Peixoto

Matériel de vote reçu de l'administration communale

Au plus tard le matin du scrutin, l'administration communale remet au bureau électoral communal les documents suivants:

- **Le procès-verbal du greffe complété**
- **Le registre du corps électoral en indiquant les membres du corps électoral ayant déjà exercé leur droit de vote**

Si le bureau ne peut accéder au registre du corps électoral informatisé, celui-ci doit être imprimé par l'administration communale et remis au bureau électoral en tenant compte des mutations survenues depuis le dernier transfert. Les numéros des membres du corps électoral qui ont déjà voté doivent être biffés ou faire l'objet d'une mention "a voté".
- **L'urne**

L'urne que l'administration communale remet au bureau électoral communal doit contenir les enveloppes de vote conformes (enveloppes jaunes). Les cartes de vote conformes doivent également être remises au bureau électoral communal en

annexe. L'urne doit avoir été scellée pour garantir le secret du vote.

L'administration communale conserve en lieu sûr le matériel à ne pas prendre en compte, jusqu'à l'échéance du délai de recours; la présidente ou le président du bureau électoral communal a un droit d'accès à ce matériel pour contrôle éventuel.

Les installations

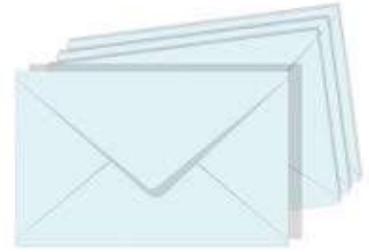
Au plus tard le jour du scrutin, le bureau électoral communal met en place les locaux qui serviront au [dépouillement](#).

Il vérifie la disposition des tables et met à disposition des stylos de couleur, des trombones, des enveloppes vierges, des ouvre-lettres, des agrafeuses, des tampons "NUL", "BLANC", des numéroteurs et tout autre matériel utile.

Il s'assure du bon fonctionnement du ou des ordinateur(s) et des accès à Votelec.

Il s'assure que le [local de vote](#) dispose d'une urne contenant quelques enveloppes de vote portant le visa du bureau électoral pour garantir le secret du vote.

Il vérifie s'il a du matériel de vote de réserve pour pouvoir en mettre à disposition si nécessaire. **Attention toutefois, aucune carte de vote ne peut être produite le jour du scrutin.**



CONTINUER

Qu'est-ce un groupe d'observation?



Le groupe d'observation est composé de personnes désignées par les partis ou groupes réunissant des membres du corps électoral pour assister au dépouillement. Celles-ci doivent faire partie du corps électoral de la commune et doivent être clairement identifiables (port d'un badge ou autre). Elles doivent s'annoncer à l'avance auprès de la présidente ou du président du bureau électoral communal qui peut fixer un délai (par exemple au vendredi midi qui précède le jour du scrutin). Elles n'interviennent en aucun cas dans le processus du dépouillement.

En cas d'anomalie constatée dans les opérations de dépouillement, le groupe d'observation doit immédiatement s'adresser à la présidente ou au président du bureau électoral communal et ne rien toucher ou modifier dans l'attente de la prise de décision de ce dernier.

Le cas échéant, les remarques formulées par le groupe d'observation sont mentionnées dans le procès-verbal de résultats.

Le groupe d'observation doit se plier aux mêmes règles que les personnes appelées à dépouiller concernant le secret du vote. Cela concerne notamment le fait que les téléphones et les montres connectées ne sont pas admis et que rien ne peut être communiqué avant l'annonce des résultats si par exemple le groupe d'observation est amené à quitter les lieux avant.

Les [instructions distribuées aux scrutateurs](#) peuvent également servir au groupe d'observation.

CONTINUER

Que faut-il savoir sur le vote au local de vote?



Liliana Peixoto

Horaires

La présidente ou le président s'assure de l'ouverture et de la fermeture du local de vote conformément aux horaires prévus et indiqués sur les cartes de vote.

A ce sujet, la loi prévoit que les locaux de vote doivent être ouverts pendant au moins une heure et **fermés à 11h dans l'ensemble des communes vaudoises.**



La demande pour inscrire les horaires d'ouverture sur les cartes de vote se fait par l'administration communale via l'application Votelec dans le même délai que le transfert du registre du corps électoral.

Contrôle de la carte de vote

Lorsqu'un membre du corps électoral exerce son droit de vote au local de vote, il présente sa carte de vote ainsi que son enveloppe de vote au contrôle d'entrée. En cas d'oubli ou de perte de l'enveloppe ou du bulletin électoral, le bureau électoral communal remet au membre du corps électoral concerné le matériel manquant.

Attention : le bureau électoral communal n'est pas habilité à délivrer de carte de vote. Sans carte de vote, il est impossible de prendre part au vote.

Lors du contrôle d'entrée, le bureau électoral communal :

- 1 contrôle la validité de la carte et la présence des indications personnelles à fournir par le membre du corps électoral (date de naissance et signature) ; si besoin, il les fait compléter ;
- 2 s'assure que le numéro du membre du corps électoral imprimé sur la carte ne figure pas sur la liste des numéros biffés reçue du greffe ;
- 3 appose un visa officiel au recto de la carte et de l'enveloppe de vote, puis les restitue au membre du corps électoral.

Contrôle à l'urne

Immédiatement après ce contrôle, le membre du corps électoral émet son vote, sans quitter le local de vote. Il présente ensuite sa carte et son enveloppe de vote au contrôle à l'urne.

Lors du contrôle à l'urne, le bureau électoral communal :

- 1 s'assure que la carte et l'enveloppe de vote sont munies du visa du contrôle d'entrée ; dans le cas contraire, il signale le cas à la présidente ou au président du bureau et veille à ce qu'aucun matériel ne soit introduit dans l'urne ;
- 2 retire la carte de vote ;
- 3 s'assure que le membre du corps électoral n'introduit qu'une enveloppe dans l'urne.



Le bureau électoral cantonal recommande que les contrôles d'entrée et à l'urne soient réalisés par deux personnes.

Si un membre du corps électoral se présente au local de vote avec une enveloppe de transmission complète, il peut lui être demandé de simplement la déposer dans la boîte aux lettres communale.

CONTINUER

Comment s'opère le contrôle des votes conformes et non conformes?

LP Liliana Peixoto



Vérifiez le contenu de l'enveloppe de transmission

Ouvrez les enveloppes de transmission et vérifiez qu'elles contiennent le même nombre de carte(s) de vote que d'enveloppe(s) de vote.



Vérifiez que ce sont les cartes de vote du scrutin en cours et qu'elles sont bien complétées

Vérifiez qu'elles contiennent la date de naissance et la signature du membre du corps électoral.

Pour vérifier que c'est le bon membre du corps électoral qui a complété la bonne carte de vote, comparez avec le code à barres: depuis la droite, le dernier chiffre correspond au sexe (1 pour femme 0 pour homme) et les quatre qui précèdent sont l'année de naissance.

Séparez les votes conformes et non conformes

Les votes conformes sont séparés des votes non conformes et comptabilisés.

Voici un petit exercice...

Déplacez la carte supérieure dans l'une des deux rubriques, selon que vous jugez qu'il s'agit d'un vote conforme ou non conforme.

Vote conforme

2 cartes de votes datées et
signées et 2 enveloppes de
vote

1 carte de vote datée et signée
et 1 enveloppe de vote

Vote non conforme

carte de vote manquante

carte de vote incomplète

**2 cartes de votes datées et
signées et 1 enveloppe de
vote**

**bulletin électoral à l'extérieur
de l'enveloppe de vote**

Maintenant que vous avez séparé les votes non conformes des votes conformes, vous allez pouvoir ouvrir les enveloppes de vote conformes.



S'il manque certains bulletins ou si l'enveloppe de vote ne contient aucun bulletin, il convient de le mentionner sur l'enveloppe de vote. Cela aidera au décompte final.

CONTINUER

Comment dépouiller l'élection de la Municipalité ?



1

Séparer par type de scrutin

- les bulletins pour l'élection à la municipalité
- les bulletins pour l'élection au conseil communal
- les bulletins pour la votation fédérale



Chaque type de scrutin doit être traité séparément.

2

Traiter les bulletins pour l'élection à la municipalité

Tous les membres du corps électoral recevront un bulletin unique pour l'élection à la municipalité. Ils cocheront une croix en face des noms des personnes candidates à qui

ils souhaitent distribuer leurs voix.



Si la commune est équipée d'un scanner et du logiciel SuisseVote pour lire ces bulletins, il est recommandé de faire un tri de ceux qui nécessitent un traitement particulier (cases remplies au lieu de cochées, cases biffées ou encerclées, annotations en dehors des cases, bulletins photocopiés, non remplis à la main, bulletins déchirés, écornés, chiffonnés, agrafés, collés, scotchés, tip-exés, bulletins remplis avec une couleur claire (ton pastel) ou au stabilo, ...). Ces bulletins doivent être saisis manuellement dans SuisseVote.

En revanche, **si la commune n'est pas équipée du logiciel SuisseVote, elle doit saisir chacun des bulletins (hormis les blancs et les nuls) dans l'application Votelec. Ceux-ci doivent alors tous être numérotés puis triés de la manière suivante:**

- les bulletins valables

- les bulletins blancs (aucune case cochée)
- les bulletins nuls (plus de croix que de sièges vacants).

Bulletins blancs

L'explication du bulletin blanc se trouve dans le libellé en dessous de chaque image.



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct
 faux
 correction

Liste Alpha

Feuillet Richard
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle

Huller Claudin
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

Boutifat Marcellin
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle

Nicolas Jean-Camille
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

Bimbert Anne-Claude
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle

Nobel Sébaste
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

Mottaz Micheline
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle

Politesse Thérèse
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

Rouet Lisette
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle

Lumière Erwan
è, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

1) Sans aucune croix



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

- ~~**Fouillet Richard**~~
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle
- ~~**Haller-Claudia**~~
Conseiller national. Président Société anonyme. Ex-Prés CFF. Dr Économie. Aigle

Liste Beta

- ~~**Bouttet Marcellin**~~
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle
- ~~**Nicoles Jean-Camille**~~
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

- ~~**Simonet Anne-Claude**~~
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle
- ~~**Nebel Sébastien**~~
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

- ~~**Métayer Micheline**~~
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle
- ~~**Bellone Thérèse**~~
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

- ~~**Rousselle**~~
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle
- ~~**Lumière-Erwan**~~
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

2) Sans croix, des noms ont été tracés



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

Feuillet Richard
Marcheur, ingénieur P.E.S. cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle

Huller Claudin
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

Boutifat Marcellin
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle

Nicolas Jean-Camille
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

Bimbert Anne-Claude
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle

Nobel Sébaste
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

Mottaz Micheline
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle

Politesse Thérèse
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

Rouet Lisette
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle

Lumière Erwan
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

3) Sans croix, des noms ont été soulignés



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

- Feuillet Richard**
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle
- Huller Claudin**
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

- Boutifat Marcellin**
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle
- Nicolas Jean-Camille**
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

- Bimbert Anne-Claude**
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle
- Nobel Sébaste**
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

- Mottaz Micheline**
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle
- Politesse Thérèse**
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

- Rouet Lisette**
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle
- Lumière Erwan**
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

4) Sans croix, des noms ont été passés au stabilo

Concrètement, avec le bulletin unique, ce sont les croix qui font foi et, en l'absence de croix, le bulletin doit être considéré comme un bulletin blanc, qu'il y ait du souligné, du surligné ou encore du stabilo.

Bulletins nuls

L'explication du bulletin nul se trouve dans le libellé en dessous de chaque image.



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour:

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

- Feuillet Richard**
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle
- Huller Claudin**
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

- Boutifat Marcellin**
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle
- Nicolas Jean-Camille**
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

- Bimbert Anne-Claude**
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle
- Nobel Sébaste**
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

- Mottaz Micheline**
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle
- Politesse Thérèse**
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

- Rouet Lisette**
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle
- Lumière Erwan**
è, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

-
-
-
-
-

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

1) Comportant plus de croix que de suffrages autorisés



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

- Feuillet Richard**
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle
- Huller Claudin**
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

- Boutifat Marcellin**
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle
- Nicolas Jean-Camille**
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

- Bimbert Anne-Claude**
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle
- Nobel Sébaste**
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

- Mottaz Micheline**
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle
- Politesse Thérèse**
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

- Rouet Lisette**
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle
- Lumière Erwan**
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Tous des imbéciles !!!!!

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

2) Portant quelque inscription inconvenante ou étrangère à l'objet de l'élection



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

- Feuillet Richard**
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle
- Huller Claudin**
Conseiller national, Président Société anonyme, Ex-Prés CFF, Dr Économie, Aigle

Liste Beta

- Boutifat Marcellin**
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle
- Nicolas Jean-Camille**
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

- Bimbert Anne-Claude**
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle
- Nobel Sébaste**
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

- Mottaz Micheline**
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle
- Politesse Thérèse**
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

- Rouet Lisette**
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle
- Lumière Erwan**
è, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

COPIE

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

3) Bulletin non officiel (p. ex. photocopie)

3

Compléter le PV du bureau

Une fois les bulletins triés et comptés, il convient de compléter le [procès-verbal de bureau](#). Ces données serviront plus tard à produire le procès-verbal de résultats dans l'application Votelec.

COMMUNE	
BUREAU	

Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026

2

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

3

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

4

5

6

7

COMM	1	
BUREAU		

Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

NOM DE LA COMMUNE

COMMUNE	
BUREAU	

**Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026**

2

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans Votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans Votelec</i>	

BLOC "PV DE BUREAU"

Remplir :

- le total des bulletins rentrés
- le total des bulletins nuls
- le total des bulletins blancs

COMMUNE	
BUREAU	

Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	nuls	
	valables (yc blancs)	
	blancs	

3

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

BULLETINS VALABLES

Le total des bulletins valables se calcule de la manière suivante :
bulletins rentrés - bulletins nuls

COMMUNE	
BUREAU	

**Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026**

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

4

ÉLECTEURS SUISSES

Nombre d'électeurs inscrits SUISSES (données fournies par le greffe)

COMMUNE	
BUREAU	

**Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026**

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

5

ÉLECTEURS PERSONNES ÉTRANGÈRES

Nombre d'électeurs inscrits PERSONNES ÉTRANGÈRES (données fournies par le greffe)

COMMUNE	
BUREAU	

Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)	
Total électeurs <i>à saisir dans votelec</i>	
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans votelec</i>	

6

TOTAL D'ÉLECTEURS

SUISSES ET PERSONNES ÉTRANGÈRES

COMMUNE	
BUREAU	

Élection à la Municipalité (1er tour)
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETS	rentrés	
	nuls	
	= valables (yc blancs)	
	blancs	

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs <i>à saisir dans Votelec</i>		
Total cartes de vote reçues <i>à saisir dans Votelec</i>		

7

TOTAL DE CARTES DE VOTE

Total de cartes de vote SUISSES ET PERSONNES ÉTRANGÈRES



Pour les élections communales, le nombre d'électeurs est composé des personnes suisses et des personnes étrangères.

En revanche, pour la votation **fédérale**, le nombre d'électeurs n'est composé **que des personnes suisses**.

CONTINUER

Comment dépouiller l'élection du Conseil communal ?



1

Trier les bulletins pour l'élection au Conseil communal

Les bulletins doivent être triés par catégories :

1. les bulletins non modifiés (compacts)
2. les bulletins modifiés
3. les bulletins sans dénomination
4. les bulletins blancs
5. les bulletins nuls

Pour vous aider dans le tri des bulletins :

Si une liste ne porte que le numéro de dénomination, elle doit être classée avec celles du parti dont elle porte le numéro.

Si la dénomination et le numéro d'une liste ne concordent pas, la dénomination l'emporte.

Si une liste ne porte aucune dénomination de parti ou plus d'une dénomination ou porte une dénomination non valable, mais le numéro d'ordre d'une liste officielle, elle doit être classée avec celles du parti dont elle porte le numéro.

Sont à classer sous « sans dénomination », les listes imprimées ou manuscrites ne portant ni dénomination, ni numéro.

Bulletins non modifiés (compacts)

Le bulletin non modifié est celui que le membre du corps électoral a glissé **tel quel** dans son enveloppe de vote.

Ces bulletins doivent être numérotés et triés par liste (**attention** : chaque bulletin est unique et a un numéro unique).

Leur nombre est reporté par le bureau électoral communal sur le procès-verbal de bureau.

Ils sont ensuite mis de côté et surtout, vous le verrez plus tard, **ils ne sont PAS saisis un à un dans l'application Votelec.**

Liste n°

04 Cercle

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

Bulletin non modifié (compact)

Bulletins modifiés

Le bulletin modifié est celui que les membres du corps électoral ont modifié au moyen d'un stylo avant de le glisser dans son enveloppe de vote.

Tous les bulletins modifiés sont numérotés et triés par liste (**attention** : chaque bulletin est unique et a un numéro unique).

Ces bulletins sont conditionnés en lots dans des enveloppes (généralement des lots de 25 ou de 50 bulletins pour faciliter le comptage).

Chaque enveloppe indiquera le numéro du lot, la liste électorale concernée et le nombre de bulletins contenus à l'intérieur, par exemple: lot n° 01 de la liste *Jaune* contenant les bulletins 01 à 25; lot n° 02 de la liste *Jaune* contenant les bulletins 26 à 50; lot n° 03 de la liste *Jaune* contenant les bulletins 51 à 75, etc.

Les bulletins modifiés doivent ensuite être mis au point. Pour cela, procéder de la façon suivante en utilisant systématiquement un stylo de couleur pour identifier les corrections apportées au bulletin :

1. **Contrôler systématiquement les numéros portés en regard des noms manuscrits, ajouter les numéros manquants et corriger les numéros illisibles.**
2. Biffer les suffrages accordés plus de deux fois à une personne candidate.
3. Biffer les noms portés au verso des listes, même s'ils ne sont pas en surnombre.
4. **Biffer les noms qui ne figurent sur aucune liste officielle.**
5. Biffer les noms écrits de manière illisible, les noms désignés d'une manière imprécise, ceux surlignés, ainsi que les signes et expressions indiquant la répétition d'un nom (guillemets, dito, idem, etc.).
6. Biffer les noms dépassant le nombre de sièges à repourvoir de la façon suivante :
 - a. Les noms inscrits sur le côté, perpendiculairement aux lignes et aux noms, doivent être biffés en premier lieu, en commençant par la droite.
 - b. Si les noms sont écrits à la suite les uns des autres, la radiation s'opère de bas en haut, en commençant par en bas à droite.

7. S'il n'y a qu'un nom de famille inscrit et qu'il n'y a qu'une seule personne candidate officielle qui porte ce nom de famille, le scrutateur ajoute le prénom et le numéro et valide le suffrage.
8. Si le nom ne permet pas d'identifier la personne, le nom est biffé.

Enfin, porter en haut à droite le nombre des suffrages exprimés et le nombre de suffrages restants dits "suffrages complémentaires". Exemple : Dans un conseil à 50 membres, si 44 suffrages sont exprimés, alors il y a 6 suffrages complémentaires : 44/50, reste 6.

Liste n°

04 Cercle

23/60 reste 37

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

04.22 Lou Tatiana

~~04.22 Lou Tatiana~~

Biffer les suffrages accordés plus de deux fois sur une même liste à une
personne candidate

~~Ridoux Jean Yves~~
~~Juned Grégoire~~
~~Germond Florence~~

Ne rien inscrire sur cette page.

Biffer les suffrages inscrits au dos du bulletin

DUPUIS Aude	indépendante
Renaud Jean-Michel	Mécanicien, Cc
Reymond John	Agriculteur, Cc
Renaud Jean-Marie	Plâtrier-Peintre
Humbert Denis	Mécanicien
Egli Daniel	Employé de commerce, Cc
Frutiger Vincent	Responsable STEP, Cc
Juillerat Pauline	Étudiante éducatrice petite enfance
Marchese Eric	Ingénieur, Cc
Debonneville Sébastien	Agriculteur, Cc
Theintz Valérie	Sage-femme indépendante, Cc
Messiaeux Cyril	Menuisier, Cc
Tasinato Andrea	Biochimiste
Debonneville Frédéric	Contremaître, Cc
Felgueiras Antonio	Chauffeur, Cc
Dieperink Edgar	Ingénieur, Cc
Porret Déborah	Comptable
Marti François	Employé de banque, Cc
Varonier Mischler Sandra	Éducatrice, Cc
Jacot Jean-François	Retraité, Cc
Boillat Nicolas	Conducteur de travaux, Cc
Christen Doris	Boursière communale
Pasche Christophe	Contremaître d'industrie, Cc
Rüfenacht Joëlle	Architecte

~~du maf~~
~~Grey~~

Biffer les noms écrits de manière illisible, les candidats désignés d'une manière imprécise, ainsi que les signes et expressions indiquant la répétition d'un nom (guillemets, dito, idem, etc.)

Liste n°

02 Rectangle

60/60 reste 0

02.01	Abayomi Pauline	enseignante primaire
02.02	Abidi Karim	restaurateur d'art
02.03	Afolayan Louis	cryptologue
02.04	Alvarado Camille	botaniste tropicale
02.05	Bencheikh Mehdi	architecte naval
02.06	Benhamou Lilia	designer de scénographies immersives
02.07	Berset Léon	électricien
02.08	Bianchi Luca	spécialiste en archéozoologie
02.09	Bravard Sophie	employée de commerce
02.10	Camathias Nora	urbaniste
02.11	Camus Léonie	physiologiste de l'exercice
02.12	Choudhury Marion	technicienne
02.13	Costa Enzo	chauffeur professionnel poids lourds
02.14	Costa Matteo	ingénieur en robotique agricole
02.15	Daoud Nabil	illustrateur jeunesse
02.16	Diallo Clara	analyste en géopolitique
02.17	Diop Amina	géographe
02.18	Dlamini Thomas	infirmier
02.19	Dorléac Clara	développeuse web
02.20	Dorlia Ysée	enseignante secondaire
02.21	Dubois Théo	médecin généraliste
02.22	Dufresne Éléonore	pharmacienne
02.23	Droz Bastien	cuisinier, conseiller communal
02.24	Elbaz Sofia	comptable
02.25	Fischer Amélie	électricienne
02.26	Fontaine Baptiste	assistant social
02.27	Fontaine Chloé	coiffeuse
02.28	Garnier Lounès	secrétaire
02.29	Gutiérrez Pablo	mécanicien
02.30	Haddad Lina	avocate
02.31	Hassan Alice	chauffeuse de bus TL
02.32	Iqbal Adrien	bibliothécaire
02.33	Ivanov Elena	plombière
02.34	Ivanova Katia	traductrice
02.35	Karam Aya	agente immobilier
02.36	Kaur Romain	aide-soignant
02.37	Kim Hugo	policier
02.38	Kowalski Natalia	factrice
02.39	Laurent Maxence	éducateur social
02.40	Lavorel Zuberi	médecin, retraité
02.41	Lemoine Emma	conseillère bancaire
02.42	Mancini Elio	plombier
02.43	Martins Hugo	psychologue
02.44	Mbatha Calypso	électricien
02.45	Mendes Samuel	apprenti logisticien 3ème année
02.46	Mendoza Ayana	hôtelière
02.47	Montcroix Didier	agent relation client
02.48	Montcroix Camille	aide-soignante
02.49	Moreno Diego	chauffeur VTC
02.50	Müller Jonas	mathématicien EPFL
02.51	Novak Eva	assistante marketing
02.52	Oliveira Tiago	chargé de clientèle
02.53	Osei Antoine	assistant juridique
02.54	Pedrazzini Joana	indépendante, conseillère communal
02.55	Pereira Sonia	employée en blanchisserie
02.56	Perez Emma	chimiste en environnement
02.57	Petrov Ivan	assistant pédagogique
02.58	Popescu Andrei	réceptionniste en clinique
02.59	Previt Salma	mère au foyer
02.60	Quenot Lucas	chargé de maintenance informatique

~~02.47 Diop Amina~~

~~02.02 Abidi Karim~~

Biffer les noms en surnombre inscrits sur le côté des colonnes, perpendiculairement

aux lignes et aux noms

Liste n°

02 Rectangle

60/60 reste 0

02.01	Abayomi Pauline	enseignante primaire
02.02	Abidi Karim	restaurateur d'art
02.03	Afolayan Louis	cryptologue
02.04	Alvarado Camille	botaniste tropicale
02.05	Bencheikh Mehdi	architecte naval
02.06	Benhamou Lilia	designer de scénographies immersives
02.07	Berset Léon	électricien
02.08	Bianchi Luca	spécialiste en archéozoologie
02.09	Bravard Sophie	employée de commerce
02.10	Camathias Nora	urbaniste
02.11	Camus Léonie	physiologiste de l'exercice
02.12	Choudhury Marion	technicienne
02.13	Costa Enzo	chauffeur professionnel poids lourds
02.14	Costa Matteo	ingénieur en robotique agricole
02.15	Daoud Nabil	illustrateur jeunesse
02.16	Diallo Clara	analyste en géopolitique
02.17	Diop Amina	géographe
02.18	Dlamini Thomas	infirmier
02.19	Dorléac Clara	développeuse web
02.20	Dorlia Ysée	enseignante secondaire
02.21	Dubois Théo	médecin généraliste
02.22	Dufresne Éléonore	pharmacienne
02.23	Droz Bastien	cuisinier, conseiller communal
02.24	Elbaz Sofia	comptable
02.25	Fischer Amélie	électricienne
02.26	Fontaine Baptiste	assistant social
02.27	Fontaine Chloé	coiffeuse
02.28	Garnier Lounès	secrétaire
02.29	Gutiérrez Pablo	mécanicien
02.30	Haddad Lina	avocate
02.31	Hassan Alice	chauffeuse de bus TL
02.32	Iqbal Adrien	bibliothécaire
02.33	Ivanov Elena	plombière
02.34	Ivanova Katia	traductrice
02.35	Karam Aya	agente immobilier
02.36	Kaur Romain	aide-soignant
02.37	Kim Hugo	policier
02.38	Kowalski Natalia	factrice
02.39	Laurent Maxence	éducateur social
02.40	Lavorel Zuberi	médecin, retraité
02.41	Lemoine Emma	conseillère bancaire
02.42	Mancini Elio	plombier
02.43	Martins Hugo	psychologue
02.44	Mbatha Calypso	électricien
02.45	Mendes Samuel	apprenti logisticien 3ème année
02.46	Mendoza Ayana	hôtelière
02.47	Montcroix Didier	agent relation client
02.48	Montcroix Camille	aide-soignante
02.49	Moreno Diego	chauffeur VTC
02.50	Müller Jonas	mathématicien EPFL
02.51	Novak Eva	assistante marketing
02.52	Oliveira Tiago	chargé de clientèle
02.53	Osei Antoine	assistant juridique
02.54	Pedrazzini Joana	indépendante, conseillère communal
02.55	Pereira Sonia	employée en blanchisserie
02.56	Perez Emma	chimiste en environnement
02.57	Petrov Ivan	assistant pédagogique
02.58	Popescu Andrei	réceptionniste en clinique
02.59	Previt Salma	mère au foyer
02.60	Quenot Lucas	chargé de maintenance informatique

~~02.42 Mancini Elio~~

~~02.51 Novak Eva~~

Biffer les noms en surnombre, s'ils sont écrits à la suite les uns des autres, en traçant de bas en haut.

Liste n°

03 Triangle

51/60 reste 9

03.01	Bourdon Adèle	chargée de mission biodiversité, syndique
03.02	Cervantes Boris	vendeur, conseiller communal
03.03	Djellali Célestine	archiviste, conseiller municipal
03.04	Andersson Dario	animateur jardin partagé
03.05	Almeida Eden	vendeur en papeterie
03.06	Abdelkader Farah	agente de tri sélectif
03.07	Antunes Gaspard	réceptionniste
03.08	Arroyo Héloïse	chargée de mission climat
03.09	Aït-Benali Ilan	agent de traitement de colis
03.10	Berisha Jana	chargée de projet habitat durable
03.11	Bensalem Kamil	facteur
03.12	Camathias Yanis	chargé de communication environnement
03.13	Cruz Mira	animatrice ludothèque
03.16	Cruz Mira	animatrice ludothèque
03.14	Delmas Nassim	chargé d'études environnementales
03.15	Durand Pavel	décorateur floral
03.17	El Ghazali Quentin	agent de mobilité durable
03.18	Fabbri Lazare	gestionnaire de stock
03.19	Fernandez Rania	chargée de projet RH
03.20	Fofana Sami	loueur de matériel événementiel
03.21	Ghosh Thalia	vendeuse en boutique de cosmétiques
03.22	Gueye Ulysse	chargé de mission économie circulaire
03.23	Gutiérrez Zélie	bibliothécaire
03.24	Hoxha Valentina	ambassadrice du tri
03.25	Ibrahim Wassim	créateur artisanal
03.26	Jaziri Xavier	chargé de projet permaculture
03.27	Klein Yara	vendeuse en boutique bio
03.28	Kone Ziad	médiateur environnemental
03.29	Kowalska Anouk	distributrice de journaux
03.30	Maia Brice	conseiller en rénovation énergétique
03.31	Makengo Cyrielle	agente de maintenance
03.32	Martinez Daphné	éducatrice à l'environnement
03.33	Mihai Elias	responsable de compostage collectif
03.34	Mokhtari Fatima	médiathécaire
03.35	Mokhtari Fatima	médiathécaire
03.36	Moreira Giulia	conseillère jeux éducatifs
03.37	Nguyen Hamza	animateur jeunesse
03.38	Nogueira Inès	responsable de ressource
03.39	Obradovic Joachim	vendeur en boutique de produits du monde
03.40	Ouedraogo Kenza	chargée de mission transition énergétique
03.41	Petrescu Matisse	chargé de sensibilisation écologique
03.42	Petrescu Matisse	chargé de sensibilisation écologique
03.43	Popescu Ugo	conseiller en mobilité douce
03.44	Rached Nina	recycleuse textile
03.45	Rahman Violette	agricultrice bio
03.46	Rossi Omar	technicien en énergies renouvelables
03.47	Sow Ruben	responsable de coopérative locale
03.48	Toma Selma	vendeuse en boutique de loisirs créatifs
03.49	Traoré Wendy	recycleuse carton
03.50	Ziani Titouan	documentaliste

2.51 Novak Eva

S'il n'y qu'un nom de famille inscrit et qu'il n'y a qu'un seul candidat officiel qui porte ce nom de famille, le scrutateur ajoute le prénom et valide le suffrage

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

Liste n°

01 Carré

3/60 reste 57

01.01 Boisselier Gérard

architecte, retraité

~~Pierre Jules~~

~~Tante Agathe~~

01.01 Boisselier Gérard

02.24 Elbaz Sofia

SPECIMEN

Si la personne ne peut pas être identifiée ou qu'il ne s'agit pas du nom d'une personne officiellement candidate, le nom est biffé



Pour l'élection au conseil communal selon le système proportionnel, le membre du corps électoral ne peut voter que pour une personne officiellement candidate.

Bulletins sans dénomination

Les bulletins sans dénomination sont :

- les bulletins imprimés dont la dénomination a été biffée et pas remplacée par le nom d'un autre bulletin ;
- les bulletins manuscrits ne portant pas de dénomination.

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

Sans dénomination

LISTE MANUSCRITE

N° de liste : Désignation parti (facultatif) :

2/60 reste 58

N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)	N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)
02.51	Novak Eva	51	
02.24	Elbaz Sofia	52	
3		53	
4		54	
5		55	
6		56	
7		57	
8		58	
9		59	
10		60	

Bulletin sans dénomination

Liste n°

04

Cercle

Sans dénomination

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

Bulletin avec dénomination biffée

Bulletins blancs

Les bulletins blancs sont des bulletins officiels pour le vote manuscrit qui ne portent aucune inscription ou qu'un tiret.

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

BLANC

LISTE MANUSCRITE

N° de liste :		Désignation parti (facultatif) :	
N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)	N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)
1		51	
2		52	
3		53	
4		54	
5		55	
6		56	
7		57	
8		58	
9		59	
10		60	

Liste manuscrite vierge

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

BLANC

LISTE MANUSCRITE

N° de liste :		Désignation parti (facultatif) :	
N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)	N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)
1	-	51	
2		52	
3		53	
4		54	
5		55	
6		56	
7		57	
8		58	
9		59	
10		60	

Liste manuscrite vierge avec un tiret

Bulletins nuls

Sont nuls les bulletins :

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

NUL

Liste n°

04 Cercle

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard-Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez-Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard-Rafuca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet-Christophe	conseiller-clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bernardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey-Michel	ouvrier, conseiller communal
04.15	Durussel-Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi-Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo-Christopher	informaticien
04.19	Rochat-Erwan	coach sportif
04.20	Rogante-Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

Imprimés, avec ou sans dénomination, dont tous les noms ont été biffés

Liste n°

04 Cercle

NUL

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

04.18 Pardo Christopher

04.19 Rochat Erwan

Présentant des suppressions, adjonctions ou modifications qui n'ont pas été toutes
apportées de la même main

Liste n°

04 Cercle

NUL

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal



Je vote pour eux

Auxquels une annexe a été ajoutée au moyen de colle, d'agrafes ou de toute autre manière

NUL

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2020
au Conseil communal de PARBOTANT

Liste n°

04 Cercle

04.01 Gafner Pascal
~~04.02 Villard Roland~~
04.03 Gutierrez Nathalie
~~04.04 Leibacher Anne-Garole~~
04.05 Loup Tatiana
~~04.06 Randin Danija~~
04.07 Villard Raluca
04.08 Burdet Christophe
04.09 Cueto Fabio
04.10 Delay Kevin
04.11 Di Bennardo Rocky
04.12 Di Marco Nicola
04.13 Djordjevic Goran
04.14 Dubey Michel
04.15 Durussel Nicolas
04.16 Ljatifi Dzingis
04.17 Miranda Antonio
04.18 Pardo Christopher
04.19 Rochat Erwan
04.20 Rogante Alfredo
04.21 Trajchevski Branislav
04.22 Ramchurn Ruben

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2020
au Conseil communal de PARBOTANT

Liste n°

04 Cercle

04.01 Gafner Pascal directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 201
~~04.02 Villard Roland responsable travaux, directeur communal, ex vice-président du conseil~~
04.03 Gutierrez Nathalie employée de banque
~~04.04 Leibacher Anne-Garole employée de commerce~~
04.05 Loup Tatiana employée de commerce, conseillère communale
~~04.06 Randin Danija infirmière polyvalente communale~~
04.07 Villard Raluca stagiaire justice, économiste, conseillère communale
04.08 Burdet Christophe conseiller municipal, directeur municipal
04.09 Cueto Fabio boulanger
~~04.10 Delay Kevin informaticien~~
04.11 Di Bennardo Rocky tuteur
~~04.12 Di Marco Nicola ouvrier de polyvalence, conseiller communal~~
04.13 Djordjevic Goran entrepreneur, conseiller communal
~~04.14 Dubey Michel ouvrier polyvalent, conseiller communal~~
04.15 Durussel Nicolas cantonnier, conseiller communal
~~04.16 Ljatifi Dzingis logisticien~~
04.17 Miranda Antonio retraité, conseiller communal
~~04.18 Pardo Christopher informaticien~~
04.19 Rochat Erwan coach sportif
~~04.20 Rogante Alfredo technicien~~
04.21 Trajchevski Branislav carreleur, conseiller communal
04.22 Ramchurn Ruben directeur d'EMS, conseiller communal

Qui sont en surnombre dans une enveloppe de vote, sauf si leur contenu est identique. Si les bulletins en surnombre ont un contenu identique, le bureau les agrafe et tient compte d'un seul bulletin valable. Dans le cas contraire, il agrafe les bulletins concernés et n'en comptabilise qu'un seul comme bulletin nul.

Liste n°

04 Cercle

NUL

04.01	Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02	Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03	Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04	Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05	Loup Tatiana	employée de commerce, conseillère communale
04.06	Randin Bahija	infirmière, conseillère communale
04.07	Villard Raluca	interprète judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08	Burdet Christophe	conseiller clientèle, conseiller communal
04.09	Cueto Fabio	boucher
04.10	Delay Kevin	restaurateur
04.11	Di Bennardo Rocky	facteur
04.12	Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.13	Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.14	Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.15	Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.16	Ljatifi Dzingis	logisticien
04.17	Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.18	Pardo Christopher	informaticien
04.19	Rochat Erwan	coach sportif
04.20	Rogante Alfredo	technicien
04.21	Trajchevski Branislav	carreleur, conseiller communal
04.22	Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal

Aller la liste du Cercle!

Portant quelque inscription inconvenante ou étrangère à l'objet de l'élection

NUL

LISTE MANUSCRITE

N° de liste : Designation parti (facultatif) :

N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)	N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)
----- 1	<i>Kipriani</i>	----- 51	-----
----- 2	<i>Kiangi</i>	----- 52	-----
----- 3	-----	----- 53	-----
----- 4	-----	----- 54	-----
----- 5	-----	----- 55	-----
----- 6	-----	----- 56	-----
----- 7	-----	----- 57	-----
----- 8	-----	----- 58	-----
----- 9	-----	----- 59	-----
----- 10	-----	----- 60	-----

Bulletin entièrement illisible

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

Liste n°
01 Carré

NUL

01.01. Boisselier Gérard architecte, retraité

COPIE

Autres que les bulletins officiels ou reproduits par un procédé autre que l'impression

03 Triangle
03 Triangle
03 Triangle
03 Triangle
03 Triangle

01.01. Boisselier Adèle
01.02. Carvenet Boris
01.03. Dufail Claude
01.04. Anderson Dario
01.05. Albedeker Farid
01.06. Anderson Dario
01.07. Arroyo Héctor
01.08. Barba Jean
01.09. Ali-Bachir Kamel
01.10. Camille Yanni
01.11. Cruz Mira
01.12. Cruz Mira
01.13. Cruz Mira
01.14. Delmas Maxime
01.15. Durand Pascal
01.16. El Ghaili Quentin
01.17. Fabrik Lazare
01.18. Fernandez Rania
01.19. Fabrik Lazare
01.20. Ouhay Thaha
01.21. Fabrik Lazare
01.22. Gueyry Zille
01.23. Gueyry Zille
01.24. Gueyry Zille
01.25. Gueyry Zille
01.26. Gueyry Zille
01.27. Gueyry Zille
01.28. Gueyry Zille
01.29. Gueyry Zille
01.30. Gueyry Zille
01.31. Gueyry Zille
01.32. Gueyry Zille
01.33. Gueyry Zille
01.34. Gueyry Zille
01.35. Gueyry Zille
01.36. Gueyry Zille
01.37. Gueyry Zille
01.38. Gueyry Zille
01.39. Gueyry Zille
01.40. Gueyry Zille
01.41. Gueyry Zille
01.42. Gueyry Zille
01.43. Gueyry Zille
01.44. Gueyry Zille
01.45. Gueyry Zille
01.46. Gueyry Zille
01.47. Gueyry Zille
01.48. Gueyry Zille
01.49. Gueyry Zille
01.50. Gueyry Zille

01.01. Boisselier Adèle
01.02. Carvenet Boris
01.03. Dufail Claude
01.04. Anderson Dario
01.05. Albedeker Farid
01.06. Anderson Dario
01.07. Arroyo Héctor
01.08. Barba Jean
01.09. Ali-Bachir Kamel
01.10. Camille Yanni
01.11. Cruz Mira
01.12. Cruz Mira
01.13. Cruz Mira
01.14. Delmas Maxime
01.15. Durand Pascal
01.16. El Ghaili Quentin
01.17. Fabrik Lazare
01.18. Fernandez Rania
01.19. Fabrik Lazare
01.20. Ouhay Thaha
01.21. Fabrik Lazare
01.22. Gueyry Zille
01.23. Gueyry Zille
01.24. Gueyry Zille
01.25. Gueyry Zille
01.26. Gueyry Zille
01.27. Gueyry Zille
01.28. Gueyry Zille
01.29. Gueyry Zille
01.30. Gueyry Zille
01.31. Gueyry Zille
01.32. Gueyry Zille
01.33. Gueyry Zille
01.34. Gueyry Zille
01.35. Gueyry Zille
01.36. Gueyry Zille
01.37. Gueyry Zille
01.38. Gueyry Zille
01.39. Gueyry Zille
01.40. Gueyry Zille
01.41. Gueyry Zille
01.42. Gueyry Zille
01.43. Gueyry Zille
01.44. Gueyry Zille
01.45. Gueyry Zille
01.46. Gueyry Zille
01.47. Gueyry Zille
01.48. Gueyry Zille
01.49. Gueyry Zille
01.50. Gueyry Zille

01.01. Boisselier Adèle
01.02. Carvenet Boris
01.03. Dufail Claude
01.04. Anderson Dario
01.05. Albedeker Farid
01.06. Anderson Dario
01.07. Arroyo Héctor
01.08. Barba Jean
01.09. Ali-Bachir Kamel
01.10. Camille Yanni
01.11. Cruz Mira
01.12. Cruz Mira
01.13. Cruz Mira
01.14. Delmas Maxime
01.15. Durand Pascal
01.16. El Ghaili Quentin
01.17. Fabrik Lazare
01.18. Fernandez Rania
01.19. Fabrik Lazare
01.20. Ouhay Thaha
01.21. Fabrik Lazare
01.22. Gueyry Zille
01.23. Gueyry Zille
01.24. Gueyry Zille
01.25. Gueyry Zille
01.26. Gueyry Zille
01.27. Gueyry Zille
01.28. Gueyry Zille
01.29. Gueyry Zille
01.30. Gueyry Zille
01.31. Gueyry Zille
01.32. Gueyry Zille
01.33. Gueyry Zille
01.34. Gueyry Zille
01.35. Gueyry Zille
01.36. Gueyry Zille
01.37. Gueyry Zille
01.38. Gueyry Zille
01.39. Gueyry Zille
01.40. Gueyry Zille
01.41. Gueyry Zille
01.42. Gueyry Zille
01.43. Gueyry Zille
01.44. Gueyry Zille
01.45. Gueyry Zille
01.46. Gueyry Zille
01.47. Gueyry Zille
01.48. Gueyry Zille
01.49. Gueyry Zille
01.50. Gueyry Zille

01.01. Boisselier Adèle
01.02. Carvenet Boris
01.03. Dufail Claude
01.04. Anderson Dario
01.05. Albedeker Farid
01.06. Anderson Dario
01.07. Arroyo Héctor
01.08. Barba Jean
01.09. Ali-Bachir Kamel
01.10. Camille Yanni
01.11. Cruz Mira
01.12. Cruz Mira
01.13. Cruz Mira
01.14. Delmas Maxime
01.15. Durand Pascal
01.16. El Ghaili Quentin
01.17. Fabrik Lazare
01.18. Fernandez Rania
01.19. Fabrik Lazare
01.20. Ouhay Thaha
01.21. Fabrik Lazare
01.22. Gueyry Zille
01.23. Gueyry Zille
01.24. Gueyry Zille
01.25. Gueyry Zille
01.26. Gueyry Zille
01.27. Gueyry Zille
01.28. Gueyry Zille
01.29. Gueyry Zille
01.30. Gueyry Zille
01.31. Gueyry Zille
01.32. Gueyry Zille
01.33. Gueyry Zille
01.34. Gueyry Zille
01.35. Gueyry Zille
01.36. Gueyry Zille
01.37. Gueyry Zille
01.38. Gueyry Zille
01.39. Gueyry Zille
01.40. Gueyry Zille
01.41. Gueyry Zille
01.42. Gueyry Zille
01.43. Gueyry Zille
01.44. Gueyry Zille
01.45. Gueyry Zille
01.46. Gueyry Zille
01.47. Gueyry Zille
01.48. Gueyry Zille
01.49. Gueyry Zille
01.50. Gueyry Zille

01.01. Boisselier Adèle
01.02. Carvenet Boris
01.03. Dufail Claude
01.04. Anderson Dario
01.05. Albedeker Farid
01.06. Anderson Dario
01.07. Arroyo Héctor
01.08. Barba Jean
01.09. Ali-Bachir Kamel
01.10. Camille Yanni
01.11. Cruz Mira
01.12. Cruz Mira
01.13. Cruz Mira
01.14. Delmas Maxime
01.15. Durand Pascal
01.16. El Ghaili Quentin
01.17. Fabrik Lazare
01.18. Fernandez Rania
01.19. Fabrik Lazare
01.20. Ouhay Thaha
01.21. Fabrik Lazare
01.22. Gueyry Zille
01.23. Gueyry Zille
01.24. Gueyry Zille
01.25. Gueyry Zille
01.26. Gueyry Zille
01.27. Gueyry Zille
01.28. Gueyry Zille
01.29. Gueyry Zille
01.30. Gueyry Zille
01.31. Gueyry Zille
01.32. Gueyry Zille
01.33. Gueyry Zille
01.34. Gueyry Zille
01.35. Gueyry Zille
01.36. Gueyry Zille
01.37. Gueyry Zille
01.38. Gueyry Zille
01.39. Gueyry Zille
01.40. Gueyry Zille
01.41. Gueyry Zille
01.42. Gueyry Zille
01.43. Gueyry Zille
01.44. Gueyry Zille
01.45. Gueyry Zille
01.46. Gueyry Zille
01.47. Gueyry Zille
01.48. Gueyry Zille
01.49. Gueyry Zille
01.50. Gueyry Zille

Dont les suppressions, adjonctions ou modifications ne sont pas de la main de l'électeur et ont été apportées systématiquement

Une fois les bulletins triés et comptés, il convient de compléter le [procès-verbal de bureau](#). Ces données serviront plus tard à produire le procès-verbal de résultats dans l'application Votelec.

1

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénom.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

5

PV COMMUNAL	
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)	
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ETRANGERES)	
Total électeurs	à saisir dans Votelec
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec



COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	

BLOC "PV DE BUREAU"

Remplir :

- le total des bulletins rentrés
- le total des bulletins nuls
- le total des bulletins blancs

Le total des bulletins valables se calcule de la manière suivante :
bulletins rentrés - bulletins nuls - bulletins blancs

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	

BULLETINS NON MODIFIÉS

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	3 Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	

BULLETINS MODIFIÉS

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	

BULLETINS SANS DÉNOMINATION

COMMUNE	
BUREAU	

**Election du Conseil communal
8 mars 2026**

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	<i>à saisir dans Votelec</i>	
Total cartes de vote reçues	<i>à saisir dans Votelec</i>	

TOTAL DES BULLETINS

Total bulletins = bulletins valables

COMMUNE	
BUREAU	

**Election du Conseil communal
8 mars 2026**

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		6
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	<i>à saisir dans Votelec</i>	
Total cartes de vote reçues	<i>à saisir dans Votelec</i>	

ÉLECTEURS SUISSES

Nombre d'électeurs inscrits SUISSES (données fournies par le greffe)

COMMUNE	
BUREAU	

**Election du Conseil communal
8 mars 2026**

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		7
Total électeurs	<i>à saisir dans Votelec</i>	
Total cartes de vote reçues	<i>à saisir dans Votelec</i>	

ÉLECTEURS PERSONNES ÉTRANGÈRES

Nombre d'électeurs inscrits PERSONNES ÉTRANGÈRES (données fournies par le greffe)

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	8
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	

TOTAL D'ÉLECTEURS

SUISSES ET PERSONNES ÉTRANGÈRES

COMMUNE	
BUREAU	

Election du Conseil communal
8 mars 2026

PV DE BUREAU		
BULLETINS	rentrés	
	- blancs	
	- nuls	
	= valables	

BLOC BULLETINS				
Liste	Non modifiés	Modifiés	Sans dénomin.	Total
01 - Liste A				
01 - Liste B				
Sans dénomination				
Total des bulletins				*

* Total des bulletins = bulletins valables

PV COMMUNAL		
Electeurs inscrits CH-VD-CO (SUISSES)		
Electeurs inscrits CO (PERSONNES ÉTRANGÈRES)		
Total électeurs	à saisir dans Votelec	
Total cartes de vote reçues	à saisir dans Votelec	9

TOTAL DE CARTES DE VOTE

Total de cartes de vote SUISSES ET PERSONNES ÉTRANGÈRES

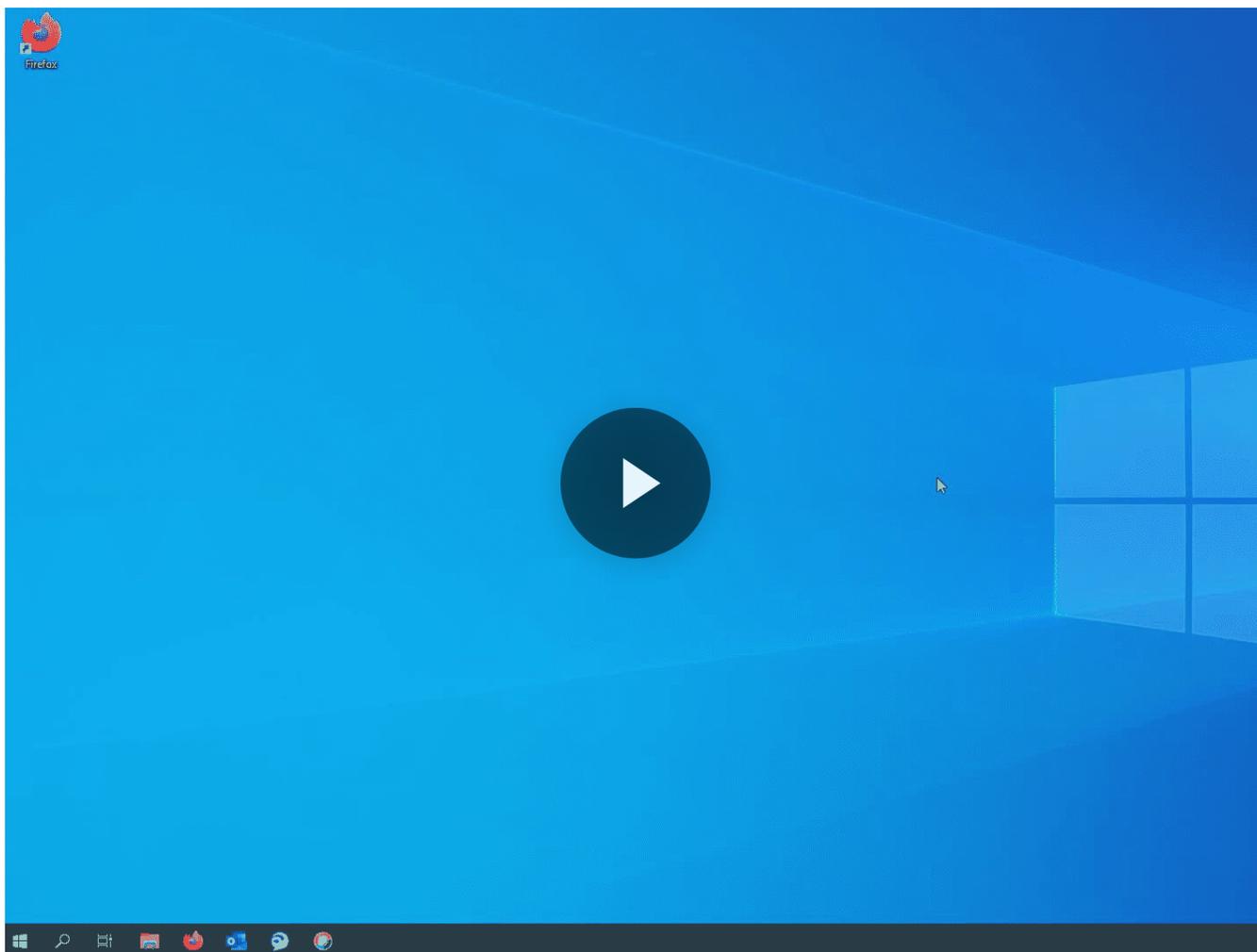
CONTINUER

Module 9 SUR 14

Comment se connecter à Votelec ?



Le tutoriel ci-après vous montre comment vous connecter à Votelec.



À propos des accès à Votelec

Les comptes utilisateurs des membres du bureau électoral communal (président, vice-président et secrétaire) peuvent réaliser chacune des étapes ci-après.

Le bureau peut faire appel à des gestionnaires de lots qui ne feront que la saisie des lots et à des saisissants qui ne feront que la saisie des bulletins.

L'administration communale est compétente pour créer les comptes utilisateurs des membres du bureau ainsi que des gestionnaires de lots.

Les comptes utilisateurs des saisissants de bulletins seront envoyés aux communes par le bureau électoral cantonal par courrier postal puisqu'il s'agira de comptes non nominatifs à distribuer le jour du dépouillement avec un mot de passe identique pour tous les saisissants de la commune.

CONTINUER

Comment saisir les résultats de l'élection à la Municipalité dans Votelec ?



Pour les communes qui dépouilleront au moyen d'un scanner et du logiciel SuisseVote, se référer aux points :

- **1** *Préparation du logiciel SuisseVote Manager et Dépouillement avec SuisseVote Production*
- **3** *Produire le PV communal sur Votelec*

Pour les communes qui ne sont pas équipées de SuisseVote, se référer au points :

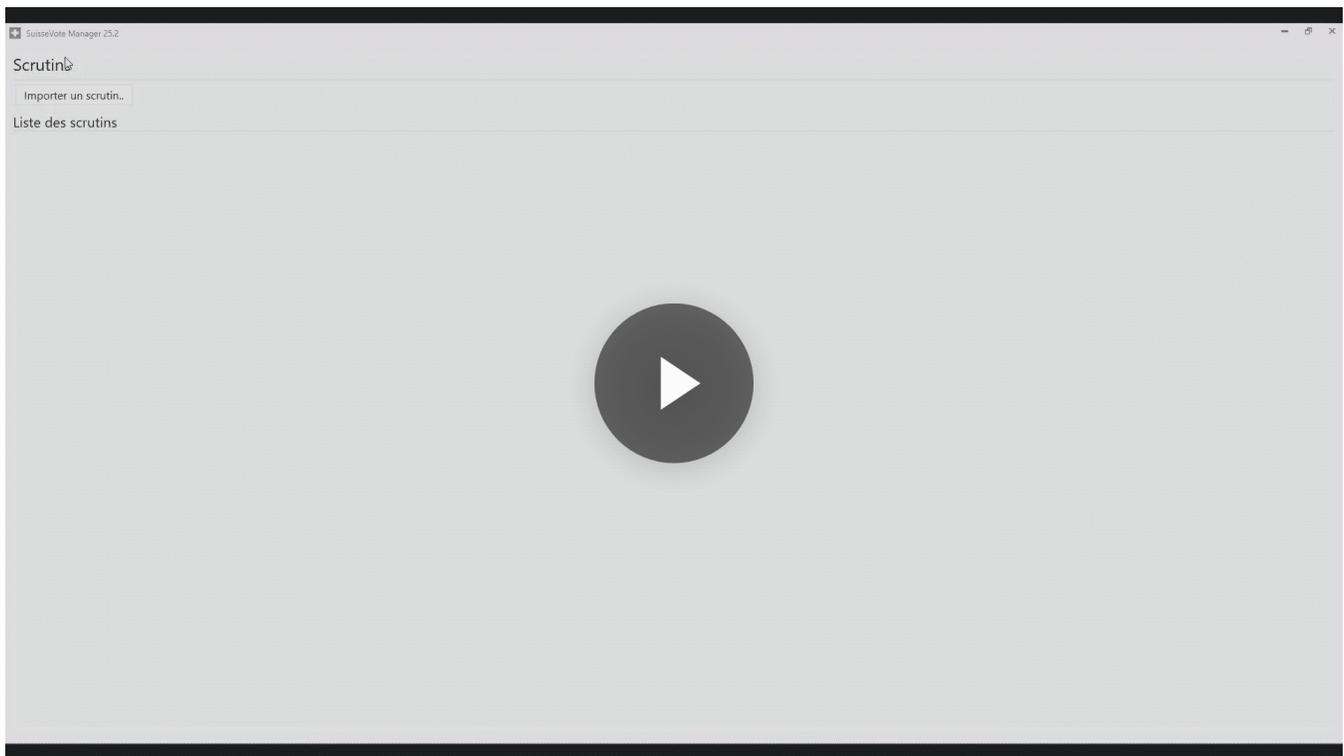
- **2** *Dépouillement bulletin par bulletin sur Votelec*
- **3** *Produire le PV communal sur Votelec*

Préparation du logiciel SuisseVote Manager

Configurer à l'avance le bulletin électoral pour l'élection à la municipalité ainsi que celui pour la votation fédérale et pour l'élection complémentaire au conseil d'état. Ceci peut être réalisé par l'administration communale ou par un membre du bureau électoral communal. Il est important qu'une coordination entre les deux entités ait lieu.



Exportez le fichier de configuration depuis l'application Votelec pour l'application SuisseVote Manager



Dépouillement avec SuisseVote Production

Avant de scanner les bulletins, faites un tri de ceux qui nécessitent un traitement particulier (cases remplies au lieu de cochées, cases biffées ou encerclées, annotations en dehors des cases, ...). Ces bulletins doivent être traités par le bureau électoral et saisis manuellement dans SuisseVote.

Les bulletins ne pouvant pas être scannés comprennent notamment :

- Les bulletins photocopiés, non remplis à la main ;
- Les bulletins déchirés, écornés, chiffonnés, agrafés, collés, scotchés, tip-exés ;
- Les bulletins remplis avec une couleur claire (ton pastel) ou au stabilo.

SuisseVote Production 25.2

Vérifier Saisir Contrôler Résultats Exporter Procès-verbal Rechercher

Paramétrer les informations de numérisation puis charger les piles de bulletins comme indiqué.

Bulletin de vote:
Election communale-Municipalité 08 mars 2026 - Gimel

Municipalité:
Gimel

Bureau de vote:
Gimel

Canal:
Correspondance

Station:
Nouvelle station 1

Prochain numéro séquentiel:
1



Démarrer

Scanner "Canon DR-G2090 TWIN" prêt

Canton de Vaud - Votelec

https://validation.portail-etat-de-vaud.ch/insituitions/votelec2/pages/depouillement/pvs.jsf

UCV ATEV JEMWorkflow ELCA_JIRA FAO PARTAGE Portail IAM INTEGRATL... Portail IAM VALIDATION Portail IAM INTRANET Informations utiles Rise 360 Prestations VALIDATION https://chat.openai.co... VoteInfo (EFA) Framadata - Organiser... Asana

VOTELEC Administration Préparation **Dépouillement** 1517x0 / Gimel

Election communale-Municipalité - Gimel (08.03.2026)

Définition Importer Lots Bulletins PV de bureau PV communal Résultats

Export pour SuisseVote

Import eCH

Import de fichier de bulletins

Fichier de données au format : .zip Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Importer Réinitialiser

Échéance du 29.06.2025

Échéance du 20.07.2025

Échéance du 27.07.2025

Échéance du 28.09.2025

Échéance du 08.03.2026

Élection communale-Municipalité

Buclens

Gimel

Saint-Prex

Échéance du 01.01.2035

Échéance du 01.01.2050

Échéance du 02.01.2050

Échéance du 01.01.2060

Échéance du 02.01.2060

Échéance du 03.01.2060

Échéance du 04.01.2060

Échéances passées

Informations utiles

TABLEAU DE BORD	
Bureaux	
Nombre de PV validés	0
Nombre de PV manquants	1
Communes	
Nombre de PV validés	0
Nombre de PV manquants	1
Saisie du PV communal	✕
Publication sur site VD	✕
Diffusion	✕
Flux RSS	✕
Transfert à SEDEX	✕



Sachant qu'il y aura une votation fédérale et une élection complémentaire au conseil d'état le même jour, l'export des résultats de SuisseVote pourra être réalisés plusieurs fois. Il n'est en effet pas nécessaire d'attendre la fin du dépouillement de l'élection à la municipalité pour importer les résultats de la votation et de l'élection complémentaire au conseil d'état.

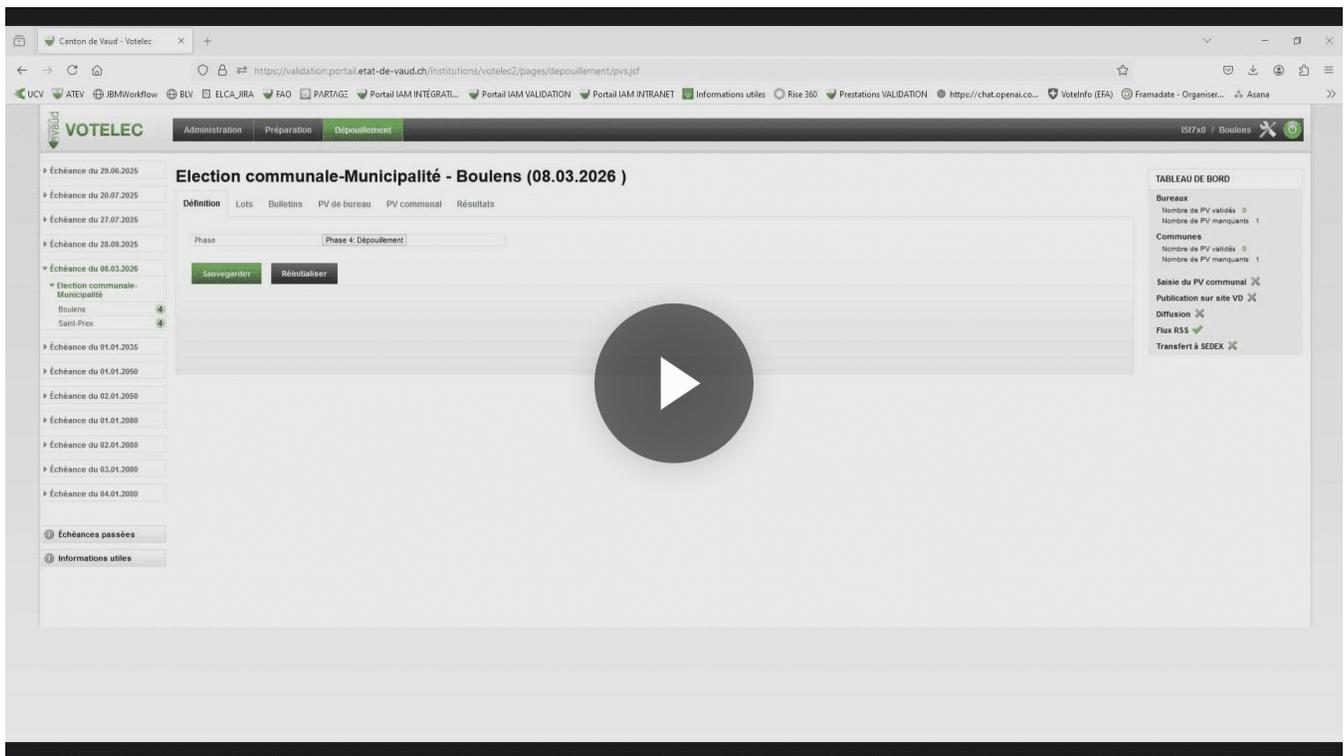
Dépouillement bulletin par bulletin dans Votelec

L'élection complémentaire au conseil d'état devra être traitée de la même manière que l'élection à la municipalité et prioritairement à celle-ci.

Les bulletins ne contenant aucune case cochée sont des bulletins BLANCS qui doivent être comptés mais qui n'ont pas besoin d'être introduits 1 à 1 dans Votelec.

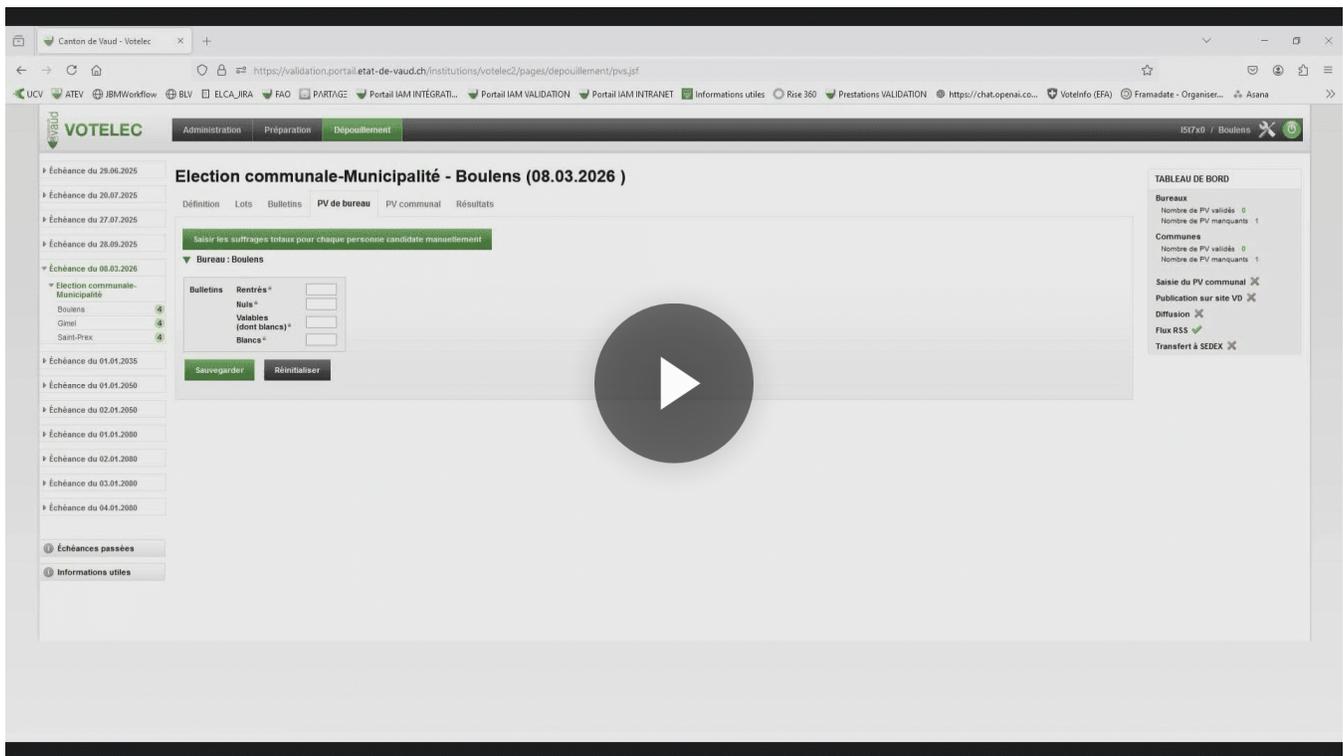
Les bulletins contenant plus de cases cochées que de suffrages autorisés sont des bulletins NULS qui doivent être comptés mais qui ne doivent pas être introduits 1 à 1 dans Votelec.

Leur nombre est à reporter dans le procès-verbal selon le tutoriel figurant au point 3 ci-dessous.



3

Produire le PV de résultats dans Votelec



Publier les résultats

Les résultats communaux seront publiés sur la cartographie du Canton de Vaud dès midi.

Si vous souhaitez préalablement annoncer les résultats publiquement, attendez avant de cliquer sur *Autoriser la publication des résultats* pour garder la primauté de l'annonce.

Une fois que vous aurez autorisé la publication, cette dernière s'exécutera dans les 5 minutes.

Election communale-Municipalité - Boulens (08.03.2026)

Définition Lots Bulletins PV de bureau PV communal **Résultats**

Les résultats ont été produits et le PV généré

▼ Échéance du 08.03.2026

▼ Election communale-Municipalité

Boulens	4
Gimel	4
Saint-Prex	4

▼ Commune : Boulens  Voir PV

Produire les résultats

Autoriser la publication des résultats 



Une fois le procès-verbal produit, ce dernier est automatiquement verrouillé. Si vous avez des corrections à faire, vous devez vous adresser au Bureau électoral cantonal qui pourra le déverrouiller (021 316 44 00).

CONTINUER

Comment saisir les résultats de l'élection au Conseil communal dans Votelec ?

 Liliana Peixoto

Seuls les bulletins modifiés doivent être saisis un à un dans Votelec.

Le nombre de bulletins non modifiés par listes, blancs et nuls devront être introduits dans les champs Votelec dédiés lors de la production du PV de résultats, conformément au point 2 ci-après.

1

Dépouillement bulletin par bulletin dans Votelec

VOTELEC Dépouillement nisSta / Ecublens VD

Échéance du 27.09.2020
 Échéance du 29.11.2020
 Échéance du 07.03.2021
 Election du Conseil communal RP
 Ecublens VD

Election du Conseil communal RP - Ecublens VD (07.03.2021)

Lots Bulletins PV de bureau PV communal Résultats

Le lot a été supprimé avec succès.

Commune: Ecublens VD
 Ajouter un lot
 Actualiser

TABLEAU DE BORD
 Bureaux
 Nombre de PV validés 0
 Nombre de PV manquants 1
 Saisie du PV communal ✕
 Transfert à SEDEX ✕

09:24
29/10/2020

VOTELEC Dépouillement nisSta / Ecublens VD

Échéance du 27.09.2020
 Échéance du 29.11.2020
 Échéance du 07.03.2021
 Election du Conseil communal RP
 Ecublens VD

Election du Conseil communal RP - Ecublens VD (07.03.2021)

Lots Bulletins PV de bureau PV communal Résultats

Commune: Ecublens VD
 Ajouter un lot
 Actualiser

Lot	Liste	Nb de bulletins	Bulletins saisis	Statut	Actions
01	Les Verts	3	0	✕	🗑️ 🔄
02	Les Verts	5	0	✕	🗑️ 🔄
03	FORUM	3	0	✕	🗑️ 🔄
04	FORUM	2	0	✕	🗑️ 🔄
05	UDC	1	0	✕	🗑️ 🔄

TABLEAU DE BORD
 Bureaux
 Nombre de PV validés 0
 Nombre de PV manquants 1
 Saisie du PV communal ✕
 Transfert à SEDEX ✕

11:59
29/10/2020



Que faire en cas d'erreur de saisie?

Si un bulletin a été mal saisi, les membres du bureau ont un accès permettant de déverrouiller le lot concerné. Ainsi la personne faisant la saisie des bulletins pourra modifier ou supprimer le bulletin erroné. Les membres du bureau peuvent également modifier ou supprimer eux-mêmes le bulletin erroné.

2

Produire le PV de résultats dans Votelec

The screenshot displays the Votelec web application interface for the 'Election du Conseil communal RP - Epalinges (08.03.2026)'. The page is structured as follows:

- Navigation:** Administration, Préparation, Déploiement.
- Left Sidebar:** A list of election dates from 2025 to 2020, with 'Election communale - Municipalité' and 'Election du Conseil communal RP' selected.
- Main Content Area:**
 - Header: Election du Conseil communal RP - Epalinges (08.03.2026)
 - Sub-headers: Définition, Lots, Bulletins, **PV de bureau**, PV communal, Résultats.
 - Section: Bureau : Epalinges
 - Form: Includes fields for 'Bulletins', 'Rentrés', 'Blancs', 'Nuls', and 'Variables'.
 - Table: A table with columns 'Non modifiés', 'Modifiés', 'Sans dénomination', and 'Total'. Rows include '01 - vertib+', '02 - Soc+', '03 - UDC+', '04 - GHP+', '05 - PLR+', '06 - Verts+', 'Sans dénom.', and 'Total des bulletins+'.
 - Buttons: 'Sauvegarder' and 'Réinitialiser'.
- Right Sidebar (TABLEAU DE BORD):**
 - Bureau: Nombre de PV validés: 0, Nombre de PV manquants: 1.
 - Communes: Nombre de PV validés: 0, Nombre de PV manquants: 1.
 - Saisie du PV communal: [X]
 - Publication sur site VD: [X]
 - Diffusion: [X]
 - Flux RSS: [X]
 - Transfert à SEDEX: [X]

A large play button is overlaid on the main content area, indicating a video or presentation is embedded here.

Publier les résultats

Les résultats communaux seront publiés sur la cartographie du Canton de Vaud dès midi.

Si vous souhaitez préalablement annoncer les résultats publiquement, attendez avant de cliquer sur *Autoriser la publication des résultats* pour garder la primauté de l'annonce.

Une fois que vous aurez autorisé la publication, cette dernière s'exécutera dans les 5 minutes.



VOTELEC Dépouillement

Election du Conseil communal RP - Epalinges (08.03.2026)

Définition Lots Bulletins PV de bureau PV communal Résultats

Les résultats ont été produits et le PV généré

▼ Commune : Epalinges Voir PV

Produire les résultats

Autoriser la publication des résultats

Réinitialiser la résolution des égalités

▼ Échéance du 08.03.2026 - TEST

- ▶ Election communale-Municipalité
- ▼ Election du Conseil communal RP
 - Epalinges 4

Autoriser la publication des résultats.



Une fois le procès-verbal produit, ce dernier est automatiquement verrouillé. Si vous avez des corrections à faire, vous devez vous adresser au Bureau électoral cantonal qui pourra le déverrouiller (021 316 44 00).

CONTINUER

Quelles opérations réaliser pour clôturer le scrutin?



Afficher et transmettre les procès-verbaux de chaque scrutin

Chaque procès-verbal de résultats doit être imprimé **au minimum en deux exemplaires** puis signé par la présidente ou le président du bureau électoral communal et le secrétaire.

Le premier exemplaire doit être affiché au pilier public de la commune tandis que le deuxième doit être envoyé à la préfecture du district de la commune avec le procès-verbal du greffe. Tant l'affichage au pilier public que l'envoi à la préfecture doivent se faire au plus vite après l'établissement des résultats.

Compte tenu du délai de recours de trois jours, le procès-verbal doit rester au pilier public au minimum trois jours à compter du jour de l'affichage. A l'issue de ce délai, il doit être conservé dans les archives communales.

Clôturer chaque scrutin dans Votelec

Pour clôturer un scrutin dans Votelec, il faut le passer en **phase 5 : Archivé**. Cela peut être fait directement par le bureau électoral communal ou l'administration communale.

Dans le cas où vous avez publié vos résultats sur la cartographie cantonale, il convient de vérifier que la publication a été réalisée avant d'archiver le scrutin.

Remettre le matériel à l'administration communale

Tout le matériel lié aux scrutins (cartes de vote, enveloppes de vote, bulletins, formule de dépouillement, matériel non pris en compte) doit être remis à l'administration communale.

CONTINUER

Module 13 SUR 14

À présent, place au quiz!

 LP Liliana Peixoto

Question

01/20

Qui peut participer au dépouillement en qualité de scrutateur ?

- Seulement les membres du conseil communal (dont le bureau)
- Toute personne disposant de l'exercice des droits civils
- Seulement les membres du corps électoral de la commune

Question

02/20

De qui est composé le bureau électoral communal ?

- de la présidente ou du président, de la ou du secrétaire et des scrutateurs du conseil
- de la présidente ou du président, de la vice-présidente ou du vice-président et des scrutateurs du conseil
- de la présidente ou du président et des scrutateurs du conseil

Question

03/20

Quelle est la bonne pratique relative aux téléphones portables et montres connectées lors du dépouillement ?

- Tout le monde en dispose librement.
- Ceux-ci sont déposés à l'entrée du local de dépouillement (hormis ceux de la présidente ou du président).

Question

04/20

Qui peut pénétrer dans le local de dépouillement ? (plusieurs réponses possibles)

- Tout électeur
- La présidente ou le président du bureau électoral
- Le groupe d'observation
- La municipalité au complet
- Des journalistes
- Les scrutatrices et scrutateurs

Question

05/20

Parmi les affirmations suivantes sur le groupe d'observation, lesquelles sont correctes ?

- Ses membres doivent faire partie du corps électoral communal
- Ses membres n'ont pas nécessairement la qualité de membre du corps électoral
- Il peut participer aux opérations de dépouillement
- Il est soumis au secret du vote
- Il peut s'adresser uniquement à la présidente ou au président en cas de question

Question

06/20

Le bureau électoral communal peut-il délivrer une carte de vote le jour du scrutin ?

Non

Oui

Question

07/20

À quelle heure le local de vote doit-il impérativement fermer dans les communes vaudoises?

- 12h
- 11h
- 11h30

Question

08/20

Comment détermine-t-on le nombre de bulletins valables dans les élections à la majoritaire (municipalité et syndic) ?

- Bulletins rentrés - bulletins nuls = bulletins valables (y compris les blancs)
- Bulletins rentrés - bulletins nuls - bulletins blancs = bulletins valables

Question

09/20

Comment détermine-t-on le nombre de bulletins valables dans les élections à la proportionnelle (conseil communal RP) ?

- Bulletins rentrés - bulletins nuls = bulletins valables (y compris les blancs)
- Bulletins rentrés - bulletins nuls - bulletins blancs = bulletins valables

Question

10/20

Dans quelle catégorie classeriez-vous un bulletin à la municipalité sans aucune croix apposée ?

Bulletin officiel pour l'élection du 08 mars 2026 à la Municipalité d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

Feuillet Richard
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle

Huller Claudin
Conseiller national, Président Société anonyme. Ex-Prés CFF. Dr Économie. Aigle

Liste Beta

Boutifat Marcellin
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle

Nicolas Jean-Camille
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

Bimbert Anne-Claude
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle

Nobel Sébaste
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

Mottaz Micheline
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle

Politesse Thérèse
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

Rouet Lisette
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle

Lumière Erwan
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

Blanc

Nul

Question

11/20

Dans quelle catégorie classeriez-vous ce bulletin à la municipalité ?

 Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
d'Aigle

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Liste Alpha

Feuillet Richard
Marcheur, ingénieur HES, cons. comm., vice-prés. Parti politique, Aigle

Huller Claudin
Conseiller national, Président Société anonyme. Ex-Prés CFF. Dr Économie, Aigle

Liste Beta

Boutifat Marcellin
Cadre assurance, Conseiller national, Vice-président du Groupe, Aigle

Nicolas Jean-Camille
Maître agriculteur, Conseiller national, Président Parti Vaud, Aigle

Liste Gamma

Bimbert Anne-Claude
Secrétaire générale, vice-présidente du Parti Vaud, Association connue, Aigle

Nobel Sébaste
Médecin FMH, futur député, Conseiller communal, Association connue, Aigle

Liste Delta

Mottaz Micheline
Conseillère nationale, vice-présidente des associations utiles, Aigle

Politesse Thérèse
Conseillère nationale, vice-prés. Parti Important, prés. Fondation connue, Aigle

Liste Epsilon

Rouet Lisette
Doctorante EPFL, militante pour les causes solides, Parti connu, Aigle

Lumière Erwan
é, père au foyer, réd. Gazette la plus lue, Mouvement actif, Aigle

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis

Blanc

Nul

Question

12/20

Quels équipements doivent être testés avant le jour du scrutin ? (plusieurs réponses possibles)

- Scanner et logiciel SuisseVote (si disponible)
- Accès Internet et Votelec
- Ordinateurs et imprimantes

Question

13/20

Lors du vote à l'urne, que vérifie-t-on ? (plusieurs réponses possibles)

- Que la carte de vote contienne la date de naissance et la signature
- Qu'une seule enveloppe soit introduite par le membre du corps électoral dans l'urne
- Que le membre du corps électoral n'ait pas déjà voté
- Que le membre du corps électoral ait apporté les enveloppes de toute la famille

Question

14/20

Que doit-on faire du procès-verbal communal une fois signé ? (plusieurs réponses possibles)

- L'envoyer uniquement au Canton
- L'afficher au pilier public et l'envoyer à la préfecture
- Le conserver dans les archives communales

Question

15/20

Quels bulletins de l'élection au Conseil communal faut-il saisir un à un dans Votelec?

- Tous les bulletins
- Uniquement les bulletins modifiés préalablement triés par listes puis organisés en lots (par exemple de 25)
- Les bulletins blancs et nuls uniquement

Question

16/20

Lorsqu'un bulletin de l'élection au Conseil communal contient plus de voix que de sièges, comment procédez-vous?

- Le bulletin est NUL.
- Le bulletin est BLANC.
- Les suffrages en surnombre sont biffés depuis en bas à droite.

Question

17/20

Lorsqu'un bulletin contient une inscription inconvenante, comment procédez-vous?

- Le bulletin est NUL.
- Le bulletin est pris en considération malgré l'inscription.

Question

18/20

Si une personne glisse dans l'enveloppe 2 bulletins pour l'élection au Conseil communal. Que faites-vous? (plusieurs réponses possibles)

- Je regarde si leur contenu est identique.

- Si leur contenu est identique, je les agrafe et en considère 1 seul comme valable. Si leur contenu n'est pas identique, je les agrafe et en considère 1 seul comme NUL.

- La personne n'aurait pas dû introduire deux bulletins pour l'élection au Conseil communal, donc je ne prends pas en considération ses votes.

Question

19/20

Si une personne met certains bulletins dans l'enveloppe de vote jaune et d'autres à l'extérieur, comment interprétez-vous ses votes?

- L'ensemble est non pris en considération car le secret du vote ne peut plus être garanti.
- Je prends en considération ce qui est dans l'enveloppe de vote jaune mais pas ce qui est à l'extérieur.

Question

20/20

Que faut-il faire si les totaux ne fonctionnent pas lors de la saisie dans Votelec?

- Appeler le 117.
- Appeler un ami.
- Appeler le 021 316 44 00.

Merci pour votre attention!



Vous avez maintenant toutes les cartes en main pour préparer les élections communales de 2026.

Le Bureau électoral cantonal est à votre disposition, y compris les dimanches de scrutins :

droits-politiques@vd.ch ou 021 316 44 00

Consulter les informations officielles et ressources cantonales sur notre page [Informations utiles](#).

Avec le soutien de

Cette formation a le soutien de l'Association des Secrétaires des Conseils Communaux et Généraux Vaudois (ASCCGV).



Association des Secrétaires
des Conseils Communaux
et Généraux Vaudois

FIN